

Bilan triennal de l'animation des DOCOBs « Dunes du littoral landais » 2021-2024

FR7200710 – SIC - L 01 - Arcachon à Mimizan Plage

SIC (Site d'importance communautaire)

FR7200711 – SIC - L 02 - Mimizan plage à Vieux Boucau

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 10/02/2016

FR7200712 – ZSC - L03 - Vieux Boucau à Hossegor

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 – ZSC - L04 Capbreton à Tarnos

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Mars 2024

Mathilde Chiaradia

Cheffe de projet espaces littoraux – animatrice Natura 2000 des dunes landaises
Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, rue Raymond Manaud - 33520 Bruges
Tél : 06 10 13 50 72

Delphine Boulet

Responsable du pôle littoral
Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11

Mélanie Saule

Assistante administrative projets complexes
Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, avenue Raymond Manaud
33524 Bruges Cedex
Tél : 05 57 81 22 70

Agnès Dumoulin-Daudrix

Assistante administrative projets complexes
Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, avenue Raymond Manaud
33524 Bruges Cedex

Table des matières

1. Préambule	4
1.1. Le Docob et les sites Natura 2000	4
1.2. L'animation.....	5
1.3. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBS.....	6
1.4. Missions de la structure animatrice	7
2. Gestion des habitats et espèces	7
2.1. Animation des contrats Natura 2000.....	7
2.3. Animation des MAEC	11
2.4. Animation de la charte Natura 2000.....	11
2.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	11
3. Évaluation des incidences des projets.....	13
4. Suivis scientifiques et techniques.....	14
5. Information, communication, sensibilisation.....	16
5.1. Création et mise à jour d'outils de communication.....	16
5.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	18
5.3. Participation à des manifestations et animations.....	19
6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme.....	20
7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	20
7.1. Organisation de la gouvernance du site - réunion(s) du comité de pilotage.....	20
7.2. Gestion administrative et financière.....	20
7.3. Compléments ou mise à jour du Docob	21
8. Synthèse.....	21

1. Préambule

1.1. Le Docob et les sites Natura 2000

Les 4 sites identifiés sous la dénomination « Dunes du littoral landais » sont les suivants :





-  - N2000 FR7200710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »
-  - N2000 FR7200711 – L02 « Mimizan plage à Vieux Boucau »
-  - N2000 FR7200712 – L03 « Vieux Boucau à Hossegor »
-  - N2000 FR7200713 – L04 « Capbreton à Tarnos »

Figure 1: Localisation des sites Natura 2000 Dune landaises



L'ensemble des DOCOBs associés à ces sites ont été révisés et validés en 2014.

	FR72000710	FR72000711	FR72000712	FR72000713
Dénomination	ZSC	ZSC	ZSC	ZSC
Surface	739 ha	493 ha	176 ha	439 ha
Communes	La Teste de Buch (33), Biscarrosse, Mimizan, Saint-Eulalie-en-Born (40)	Lit-et-Mixe, Mimizan (40)	Seignosse (40)	Capbreton, Labenne, Tarnos (40)
Milieux	Dunes, plages de sables, machair - Landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana - Forêts mixtes	Forêt de résineux - Dunes, plages de sables, machair - Forêts caducifoliées - Marais, bas-marais, tourbières - Landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygan - Eaux douces intérieures	Forêts de résineux - Dunes, plages de sables, machair - Landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana	Forêts de résineux - Dunes, plages de sables, machair - Landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana : -Autres terres (routes, zones urbanisées, etc.)

1.2. L'animation

L'Office National des forêts assure l'animation de quatre sites Natura 2000 situés sur le littoral des Landes. Le marché d'animation 2021-2024 arrive à son terme au 31 mars 2024.

La structure porteuse de ces sites, depuis 2023, est la Région Nouvelle-Aquitaine.

A l'ONF, l'équipe en charge de l'animation est composée d'une chargée de mission, d'assistantes administratives et de techniciens forestiers intervenants sur les différents sites.

La chargée de mission assure l'animation des quatre sites landais, en complément de diverses autres missions sur la gestion du littoral (poste intitulé « Cheffe de projets espaces littoraux ») dont la coordination du Programme de gestion des dunes publiques de Nouvelle-Aquitaine, la participation à divers projets mis en place dans le cadre des Missions d'Intérêt général (Dunes, Biodiversité), le suivi des stratégies locales de gestion intégrée de la bande côtière via l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine. L'animation a été portée par Delphine BOULET jusqu'en septembre 2023 puis par Mathilde CHIARADIA. Le temps attribué à la chargée de mission pour l'animation des sites N2000 était de 30 jours et demi par an, et 10 jours et demi de temps « Autres » (techniciens, administratif).

Le suivi administratif de l'animation des sites N2000 est réalisé par plusieurs assistantes administratives au sein du Service Développement littoral et Risques naturels (SDLRN). Sur la période d'animation, il a été réalisé par Yannick BURET, Mélanie SAULE et Agnès DUMOULIN-DAUDRIX.

Enfin, sur le terrain les 8 correspondants ONF assurent la proposition, la mise en place et le suivi des actions :

Site	Secteur	Correspondants ONF
FR72000710	La Teste	Mathieu BRUGERE (prec. Cédric BOUCHET)
	Biscarrosse	Benoit NAUGUET
	CEL	Jean-Cyril DUCHESNE (prec. Aurélien BROSSARD)
FR72000711	RB Malloueyre	Sébastien MAITIA
	Lit-et-Mixe	Christophe CONTIVAL
FR72000712	Seignosse nord	Jacques MAÏA
	Seignosse sud	Maël SOLEAU
FR72000713		Arnaud BASSIBEY

Dans le DOCOB du site FR72000710, le temps estimé pour assurer l'animation est de 22 jours chargée de mission et 12 jours autres. Pour l'animation commune des trois autres DOCOBS, le temps proposé est de 54 jours chargée de mission et 30 jours autres.

Ainsi, les jours dédiés à l'animation de ces sites sont largement réduits par rapport à ceux proposés dans les DOCOBS, de manière à concilier les actions d'animations avec les autres missions de l'équipe d'animation.

Ce présent bilan a pour but de faire la synthèse de la période d'animation des quatre sites Natura 2000, d'avril 2021 à mars 2024.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBS

Du sud du Bassin d'Arcachon à l'embouchure de l'Adour, les dunes modernes du littoral landais forment un ensemble riche et diversifié d'une ampleur exceptionnelle en Aquitaine et en Europe, avec une succession d'habitats naturels et la présence d'espèces remarquables de la faune et de la flore. Ce milieu original, sans cesse remodelé par la mer et le vent, et maintenu par l'action permanente de l'homme, est aussi le siège d'activités essentielles pour l'économie et la vie locales.

Au sein de cet ensemble, quatre sites ont été proposés pour intégrer le réseau européen Natura 2000, institué par la directive 92/43/CEE Habitats : il s'agit des entités d'Arcachon à Mimizan Plage, de Mimizan et Lit-et-Mixe, Seignosse et Soustons et Capbreton et Tarnos. Ces entités correspondent aux espaces les plus représentatifs par leur intérêt écologique et leur situation géographique : plages et dunes littorales, pinèdes de Pins maritimes, boisements de Chênes-lièges, zones humides.

Sur l'ensemble des 4 sites, ce sont 19 habitats d'intérêt communautaire qui ont été recensés dont 4 sont prioritaires (Dunes grises des côtes atlantiques, Pelouses rases annuelles arrière-dunaires, Dunes françaises à bruyère cendrée et Dunes fixées décalcifiées atlantiques).

Concernant la flore, l'endémisme est remarquable, et l'on dénombre par ailleurs des espèces présentant de forts enjeux, de niveau européen voire mondial, même si elles n'apparaissent pas dans la directive habitats. Selon le site, le nombre d'espèces végétales présentant un enjeu patrimonial varie de 12 à 21 du nord au sud. Parmi ces espèces, 3 à 7 présentent un enjeu majeur, notamment, la Corbeille d'or des sables, l'Euphorbe péplis, l'Oeillet de France, la Romulée bolbocode, l'Epervière laineuse, le Lis matthiole, le Pourpier de mer et la Bruyère du Portugal.

La faune constitue également un enjeu fort, le nombre d'espèces présentant un intérêt patrimonial varie de 40 à 60 suivant les sites. Certaines sont citées aux annexes 2 et 4 de la directive habitats, telles la Cistude et le Pélobate cultripède observés au niveau de zones humides, le Lézard ocellé fréquent dans le sud-landais, les Lucanes et Capricornes présents dans les chênaies et les chiroptères (chauves-souris) qui présentent une bonne variété sur l'ensemble des sites.

Les documents d'objectifs (docobs) ont défini les objectifs de développement durable : pour chaque site, 5 objectifs prioritaires sont déclinés en objectifs opérationnels et actions.

Le premier objectif est « **d'assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire en prenant en compte les espèces patrimoniales** ». Les actions proposées concernent la conservation de l'habitat « laisses de mer », avec des objectifs de conservation des espèces qui lui sont liées. De même, on s'attachera à privilégier la conservation des habitats naturels prioritaires, notamment en les protégeant mieux de la pression anthropique. Les habitats humides, actuellement plutôt marginaux, feront l'objet d'actions engagées en visant à former des corridors écologiques entre les entités correspondantes existantes. Enfin, les habitats boisés seront pris en compte, afin d'améliorer leurs fonctionnalités.

Le deuxième objectif est « **d'assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire** ». Ainsi dans la logique d'amélioration des conditions d'accueil d'espèces, on veillera à améliorer ou créer des habitats favorables, toujours en visant une démarche globale (« corridor écologique ») ;

Une action particulière sera menée pour favoriser le vieillissement des peuplements et la conservation d'arbres surannés, tout en favorisant la conservation systématique des feuillus.

On mettra également la priorité sur les Chiroptères, du fait du potentiel important des habitats, ainsi que de leurs possibilités d'amélioration.

Les espèces invasives, qui constituent une contrainte forte pour la conservation de certains habitats, feront l'objet de mesures spécifiques, visant à contrôler les populations présentes.

Le troisième objectif permet de « **prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces** ». Afin de maîtriser l'évolution de la fréquentation humaine, des dispositifs de mise en défens et signalétique seront à envisager en complément ou en substitution de ceux existants. Ils seront engagés dans le cadre de concertation avec les politiques territoriales, afin d'optimiser leur cohérence et leurs effets.

On recherchera par ailleurs un appui des politiques publiques, pour que ces actions soient inscrites dans les programmes d'actions territoriaux.

Le quatrième objectif est de « **conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales** ». Pour améliorer la connaissance, on s'appuiera sur les compétences existantes localement (associations, particuliers...) et sur les structures impliquées dans la démarche territoriale. Les suivis seront réalisés en veillant à mettre en œuvre des méthodes simples et limitant le temps passé pour la collecte de données.

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice de ces DOCOBs s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

2. Gestion des habitats et espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

Sur la durée d'animation des sites Natura 2000, 4 contrats ont été déposés par l'Office national des forêts.

En 2021, trois contrats ont été déposés.

- **Restauration de dunes grises et valorisation des produits de débroussaillage à Mimizan (Site FR7200711)**

Ce contrat visait à restaurer le milieu de dune grise, peu à peu colonisé par les pins maritimes et correspond à la fiche « GH04 : ouverture de milieux » du DOCOB. Les habitats ciblés par cette action sont les suivants :

- Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2

- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5

Il s'agissait ainsi de retirer certains pins et de broyer les rémanents restants. Des abris pour la faune ont aussi été constitués avec quelques troncs et branches coupés. Le chantier a été réalisé en fin d'année 2021 sur 1,13 ha (6 zones définies).



Figure 2: Lette refermée avant travaux (à gauche), lette en cours de travaux (au centre) et branchages et piles de troncs mis en place pour abriter la faune (S. MAITIA et D. BOULET ONF)

- **Création d'une mare en arrière-dune et recalibrage de 3 mares existantes à Biscarrosse et la Teste (Site FR 7200710)**

Ce contrat visait à restaurer deux mares situées pour l'une sur le site de la Teste, pour l'autre sur le site du Vivier à Biscarrosse, et de créer une mare sur ce dernier site. Cette action permet de développer le réseau de mares et de garantir leur bon état écologique, elle intervient dans le cadre de la fiche action « GH05 : création de mares » du DOCOB. Les espèces et habitats visés par le contrat sont les suivants :

- Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2
- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5
- Bas marais dunaires 2190-3
- Pélobate cultripède (*Pelobates cultripipes*)
- Crapaud commun (*Bufo bufo*)

L'intervention s'est déroulée durant le mois d'octobre 2022 en commençant par le site du Vivier pour se terminer à la Teste-de-Buch. Suite aux creusements et au reprofilages, une clôture 2 fils a été installée en dernier autour de la mare nouvellement créée au Vivier pour éviter le piétinement.

Pour les mares à restaurer, des reprofilages avec creusement pour chacune des mares ont été réalisés, avec une zone plus profonde afin de maintenir une nappe d'eau à l'année et une pente douce à partir du sable récupéré. Les mares n'ont pas été reprofilées dans leur intégralité afin de ne pas fragiliser l'écosystème déjà en place et laisser une zone sans intervention, de repli.



Figure 3: Mare avant travaux (mars 2021) et après travaux de restauration (octobre 2022) (ONF)

Pour la mare à creuser, plusieurs creusements à des profondeurs différentes ont été réalisés afin de permettre la colonisation de la mare par les différentes espèces. Une pente douce ainsi qu'une pente abrupte ont été réalisées.

- **Contrat de restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à la Teste (10 ha) (Site FR7200710)**

Cette action prévoyait la restauration de la dune grise sur le site Natura 2000 par la coupe de pins qui colonisent peu à peu cet habitat d'intérêt écologique remarquable, correspondant à la fiche action «GH04 : ouverture de milieux» du DOCOB. Les habitats concernés sont les suivants :

- Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2
- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5

Les pins ont été coupés manuellement puis débardés en février 2022, avant d'être broyés. Les broyats ont ensuite été disposés sur les parkings des plans-plage à proximité. Certains branchages ont été utilisés pour faire des gîtes à reptiles (notamment Lézard ocellé). Des panneaux ont aussi été installés. Une visite avec la DDTM a eu lieu en novembre 2022 pour faire l'état des lieux de ce contrat, alors qu'une visite de contrôle de l'Agence de Services et de Paiement a eu lieu en février 2023.



En 2022, un contrat a été déposé, dont les actions se sont réalisées en 2023 et en 2024.

Figure 4: Zone de stockage des pins en vue du broyage et gîte à lézard ocellé installé (D. Boulet, ONF)

- **Contrat de restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à la Teste (30 ha) (Site FR7200710)**

Ce contrat prenait la suite du contrat de 2021, concernant la restauration de dunes grises, proposant cette fois-ci une surface de restauration de 30 ha au sud des premiers travaux. En raison de l'incendie survenue sur La Teste à l'été 2022, le contrat a été modifié. L'organisation des travaux a été changée, mais pas leur nature. Ainsi, des coupes de pins brûlés a été réalisée début 2023, alors que la coupe de certains pins sains qui colonisaient la dune grise a été réalisée début 2024. Pour les deux opérations, les rémanents ont été débardés puis broyés sur les zones de stockage prévues. Enfin les broyats ont été disposés sur les parkings des plans-plage à proximité afin de les stabiliser.

Une visite de la Région Nouvelle-Aquitaine a eu lieu sur ce site de contrat fin janvier 2024.



Figure 5: Pin coupé lors de l'opération en janvier 2024, avant débardage (M.Chiaradia ONF)

Enfin, en 2023 aucun contrat n'a été déposé.

D'avril 2021 à mars 2024, le temps dédié à l'animation des contrats N2000 est réparti comme suit :

Période	Chargée de mission (j)	Techniciens (j)	Total des jours dédiés à l'animation de contrats	Part du temps d'animation de contrats sur l'animation globale
TF (avril à septembre 2021)	1	1	2	13%
TF (octobre 2021 à mars 2022)	4	2,5	6,5	25%
TC1 (avril 2022 à mars 2023)	6	3	9	22%
TC2 (avril 2023 à mars 2024)	4	1	5	12%
TOTAL	15	7,5	22,5	18%

Ainsi, 22 jours et demi ont été dédiés à l'animation des contrats durant la période d'animation, soit 18% du temps dédié à l'animation.

2.3. Animation des MAEC

Aucun projet de MAEC a été réalisé lors de l'animation, les sites étant situés en terrains domaniaux.

2.4. Animation de la charte Natura 2000

Aucune charte Natura 2000 n'a été proposée durant la période d'animation.

2.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Les démarches non contractuelles et dépendantes d'autres sources de financements sont multiples sur les quatre sites Natura 2000.

Appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » - 2022

Un inventaire des mares rétro-littorales de Gironde et des Landes a été réalisé en 2022 et 2023 à la suite d'un appel à projet proposé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci visait à l'amélioration des connaissances naturalistes sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000.

Dans un premier temps, une méthodologie d'identification des mares rétro-littorales a été construite. Puis, un atlas cartographique a été réalisé entre les animatrices Natura 2000 des Landes et de Gironde. Pour chaque mare identifiée ont été décrit les informations générales de la mare, sa description physique, son environnement, la faune et la flore et ses menaces. Au total, 80 mares ont été identifiées (51 en Gironde, 29 dans les Landes) dont 84% sont en eau toute l'année et 41% sont intégrées à un réseau de mares (mare à moins de 300 m d'une autre mare).

Programmes de travaux Mission d'intérêt général Dunes 2021, 2022 et 2023

Il s'agit, sur des dunes domaniales, d'actions de travaux de gestion éolienne, de remodelages et d'arrachage d'espèces invasives. En effet, l'objectif principal de cette mission d'intérêt général, financée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, est de maintenir le cordon dunaire domanial dans un état de conservation satisfaisant vis-à-vis de l'érosion éolienne. Plusieurs actions sur le cordon dunaire permettent de maintenir cet objectif :

- Les brise-vents
- Les couvertures de branchages
- Les plantations
- Le remodelage ponctuel
- La maîtrise de la fréquentation (lutte indirecte)

Ainsi, pour 2021 et 2022 (données 2023 non disponibles lors de l'écriture de ce rapport) sur les sites N2000 Dunes du littoral landais, ont été réalisés dans le cadre de la MIG Dunes :

- 65 travaux (14 100 ml) linéaires (clôtures, brises vents)
- 77 travaux (226 130 m²) surfaciques (couvertures, plantations, nettoyages, écrêtages).

Programme de gestion intégrée des dunes publiques de Nouvelle-Aquitaine

Il s'agit d'un Programme pluriannuel (2019-2023) concernant des travaux dunaires. Le périmètre d'action concerne les forêts publiques gérées par l'ONF ou sous conventionnement : forêts domaniales, communales et des collectivités sur l'intégralité de la côte sableuse du littoral néo-aquitain. Un bilan des deux premiers volets correspondant à des travaux sur la période 2020-

2022 est disponible, le bilan concernant le volet 3 (2022-2023) est en cours de rédaction. Les actions sur les sites N2000 sont diverses, il peut s'agir d'actions d'arrachages d'espèces invasives, d'actions en faveur du Lézard Ocellé, d'organisation de chantiers d'insertion ou de chantiers de restauration de dune grise. À titre indicatif, pour l'année 2023 les actions suivantes ont été mises en place (liste non exhaustive) :

- Opération d'arrachage d'invasives, par exemple une opération d'arrachage de Sénéçon du Cap sur le site **FR7200713** à Capbreton et à Tarnos.
- Opération de restauration de dune grise sur le site **FR7200712** (Lit et mixe).
- Test de filets expérimentaux en jute en remplacement des habituels filets coco, sur le site **FR7200712** (Lit et mixe).

Autres financements

Une action de restauration d'une mare sur la lette du Vivier à Biscarrosse (**FR7200710**) a été réalisée en automne 2023, financée par le fond de dotation ONF Agir pour la forêt. La mare a été débroussaillée et creusée sur environ 50 cm, afin d'améliorer ses fonctions écologiques. Un gîte à Lézard ocellé a été créé avec les branchages disponibles. Enfin, un panneau de sensibilisation a été mis en page et réalisé pour informer les usagers du site de cette action et de ses bénéfices. Au total, ce sont donc 6 mares et 8 gîtes à Lézard ocellé qui sont présents sur ce site.



Figure 6: Mare restaurée au Vivier et le panneau de sensibilisation associé (ONF)

Ces différentes actions s'intègrent dans les objectifs et les actions proposés dans les DOCOBs.

Sur les actions non contractuelles, le temps d'animation se répartit comme suit :

Période	Chargée de mission (j)	Techniciens (j)	Total des jours dédiés aux actions non contractuelles	Part d'animation d'actions non contractuelles sur l'animation globale
TF (avril à septembre 2021)	6	0	6	39%
TF (octobre 2021 à mars 2022)	2,5	2	4,5	18%
TC1 (avril 2022 à mars 2023)	6	2	8	20%
TC2 (avril 2023 à mars 2024)	7	4	11	27%
TOTAL	21,5	8	29,5	24%

Les actions non contractuelles représentent 24% du temps d'animation.

3. Évaluation des incidences des projets

Une assistance à l'évaluation d'incidences de projets sur les sites Natura 2000 a été effectuée par l'animatrice sur 13 demandes durant l'animation. Les différentes demandes sont listées ci-dessous et ont été détaillées dans les bilans annuels :

- Note technique pour avis sur le projet de Cugnes (sentier du Vivier : sollicitation du porteur de projet en juin 2021) ;
- Avis technique sur une manifestation (sollicitation en avril 2021 par l'organisateur de la course prévue en octobre 2021) ;
- Avis technique sur le projet d'extension du dragage du port de Capbreton (sollicitation de la DDTM : aout 2021) ;
- Avis sur l'étude d'incidence menée dans le le cadre de l'installation d'un important réseau électrique reliant la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne (Avis rendu le 12 janvier 2022 en relation avec l'animatrice Natura 2000 des sites « Dunes girondines ») ;
- Avis sur le contenu des pages de l'atlas des paysages landais (demande de la DDTM du 04/01/22) et retour le même jour ;
- Mise à disposition de données pour Casagec dans le cadre d'un cas par cas (demande du 07/12/22) et dans le cadre d'un projet LIFE (25/11/21) ;
- Avis sur une étude d'incidence concernant un permis de construire sur le camping du Vivier à Biscarrosse en 2022 ;
- Avis en lien avec la DDTM sur une manifestation en mai 2022 sur le site **FR 7200710** (Biscarrosse) ;
- Mise à disposition de données pour différents bureaux d'études en 2022 ;
- Echanges avec Etude SNCF RESEAU sur une demande de données faune sur plusieurs sites Natura 2000, dont le site sites Natura 2000 **FR7200713** (mars 2023) ;
- Avis d'incidence sur une demande de permis de construction au camping Le Vivier à Biscarrosse, à proximité de la zone Natura 2000 **FR7200710** ;
- Avis sur une manifestation d'une épreuve de triathlon SWIMRUN sur Hossegor, Capbreton et Hossegor en mai 2023, dont le tracé longe une petite partie du périmètre N2000 du site **FR7200713** ;
- Avis sur l'implantation d'une école de surf sur la plage du Vivier à Biscarrosse (2023).

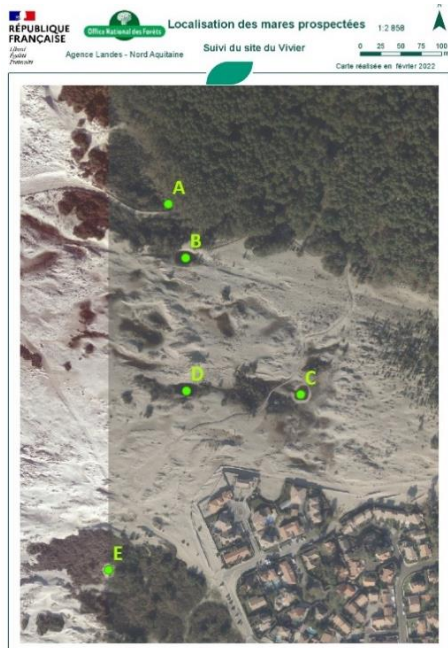
Période	Chargée de mission (j)	Techniciens (j)	Total des jours dédié à l'évaluation d'incidence	Part d'assistance à l'évaluation d'incidence sur l'animation globale
TF (avril à septembre 2021)	3	0	3	19%
TF (octobre 2021 à mars 2022)	4,5	0	4,5	18%
TC1 (avril 2022 à mars 2023)	6	0	6	15%
TC2 (avril 2023 à mars 2024)	3	0	3	7%
TOTAL	16,5	0	16,5	13%

Le temps passé par la chargée de mission sur l'assistance à l'évaluation d'incidences Natura 2000 est de 13% sur la durée d'animation.

4. Suivis scientifiques et techniques

Durant la période d'animation, 6 suivis écologiques ont été effectués.

- Sur le site du Vivier (**FR7200710**), des suivis amphibiens ont été mis en place en 2021 et 2022 sur deux journées de terrain avec des techniciens ONF. Ci-dessous la cartographie des mares prospectées et les résultats de suivi vulgarisés :



	29/06/2021					18/02/2022					02/06/2022				
	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E
Amphibiens															
Pontes	✗	✗	✗	✗		✗	✓	✓	✓	✗		✓	✗	✓	
Grenouilles agiles							✓	✓	✓						
Crapaux épineux							✓								
Rainettes												✓			✓
Têtards	✗	✓	✓	✗		✗	✓	✓	✗	✗		✓	✓	✓	
Pélobates cultripèdes		✓	✓									✓	✓	✓	
Crapaux épineux							✓								
Rainettes								✓							
Grenouilles agiles													✓	✓	
Adultes et juvéniles	✗	✓	✗	✗		✗	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	
Tritons palmés								✓		✓					
Grenouilles vertes		✓						✓	✓			✓	✓		
Grenouilles rieuses		✓										✓			
Pélobates cultripèdes							✓								
Rainettes méridionales									✓						
Grenouille Perez												✓	✓	✓	

Figure 7: Supports de suivi du pélobate mené sur la lette du Vivier (ONF, 2022)

Afin de continuer les suivis sur ce site, il est désigné comme un site d'étude dans le « Programme de surveillance des amphibiens en Nouvelle-Aquitaine » porté par la Société Herpétologique de France. Les suivis seront réalisés par l'association Cistude nature, à raison de 3 passages tous les 2 ans (2024 et 2026) sur les différentes mares du site.

- À la suite du contrat 2021 de restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à Mimizan (Site **FR7200711**), un suivi de placette fixe a fait l'objet d'un premier relevé de flore en mai 2022 puis en mai 2023 par les techniciens ONF. Les résultats montrent un recouvrement de la végétation plus important à la suite de l'enlèvement de pins maritimes. En particulier, il a été constaté une augmentation de l'abondance des bryophytes et lichens, indicateurs du bon état écologique de la dune grise.



Figure 8: Suivi mis en place à Mimizan (ONF)

- Le contrat de restauration de dunes grises à la Teste (Site **FR7200710**) sur 10 ha réalisé en début d'année 2022 a fait l'objet d'un suivi de la végétation en juin 2022 puis en juin 2023. Certaines placettes ayant été incendiées en 2022, d'autres ont été ajoutées au suivi. Celui-ci a été réalisé par les techniciens forestiers, avec l'appui d'une stagiaire. Le taux de recouvrement des espèces de dunes grises a augmenté à la suite de l'enlèvement de pins maritimes.



Figure 9: Installation du suivi des placettes fixes sur la Teste (ONF)

- À Lit-et-Mixe, la restauration de dunes grises réalisée sur le site **FR7200711** dans le cadre du Programme région a fait l'objet d'un suivi de végétation par un prestataire écologue en juin 2021 (avant travaux) puis en juin 2022 et 2023 (après travaux). Les travaux ont permis la ré-ouverture du milieu et d'initier le développement de la végétation de dune grise. Un suivi avifaune, financé par l'animation Natura 2000 a de plus été initié en 2021, le second suivi devant être réalisé courant 2024.
- À Seignosse (**FR7200712**), un suivi sur plusieurs années a été entrepris par les techniciens ONF depuis la pose d'un exclos en 2018 afin d'analyser l'impact du piétinement sur la végétation de dune grise. En 2023, un suivi et un rapport d'étude ont été réalisés par la chargée de mission et une stagiaire, sur les résultats des 6 années de suivi. Parmi les principaux résultats, nous pouvons constater que les placettes dans l'enclos ont un recouvrement de végétation plus important, comme la diversité végétale, par rapport aux placettes hors enclos qui sont soumises au piétinement. Ainsi, certaines espèces semblent sensibles au piétinement, canaliser la fréquentation est donc primordial sur des sites Natura 2000.

Période	Chargée de mission (j)	Techniciens (j)	Total des jours dédié aux suivis	Part d'animation des suivis sur l'animation globale
TF (avril à septembre 2021)	1,5	1	2,5	16%
TF (octobre 2021 à mars 2022)	1,5	3,5	5	20%
TC1 (avril 2022 à mars 2023)	9	4,5	13,5	33%
TC2 (avril 2023 à mars 2024)	8	2	10	24%
TOTAL	20	11	31	25%

La réalisation et l'analyse des suivis scientifiques ont représenté 25% du temps de l'animation Natura 2000.

5. Information, communication, sensibilisation

5.1. Création et mise à jour d'outils de communication

Le site internet des dunes Natura 2000 d'Aquitaine (<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>) a été mis en place il y a une dizaine d'années. Il a été actualisé d'un point de vue visuel et technique de 2021 à 2023. Des visuels ont été créés et publiés, les derniers éléments à disposition ont été ajoutés (comptes-rendus de COPIL, comptes-rendus de contrats...).

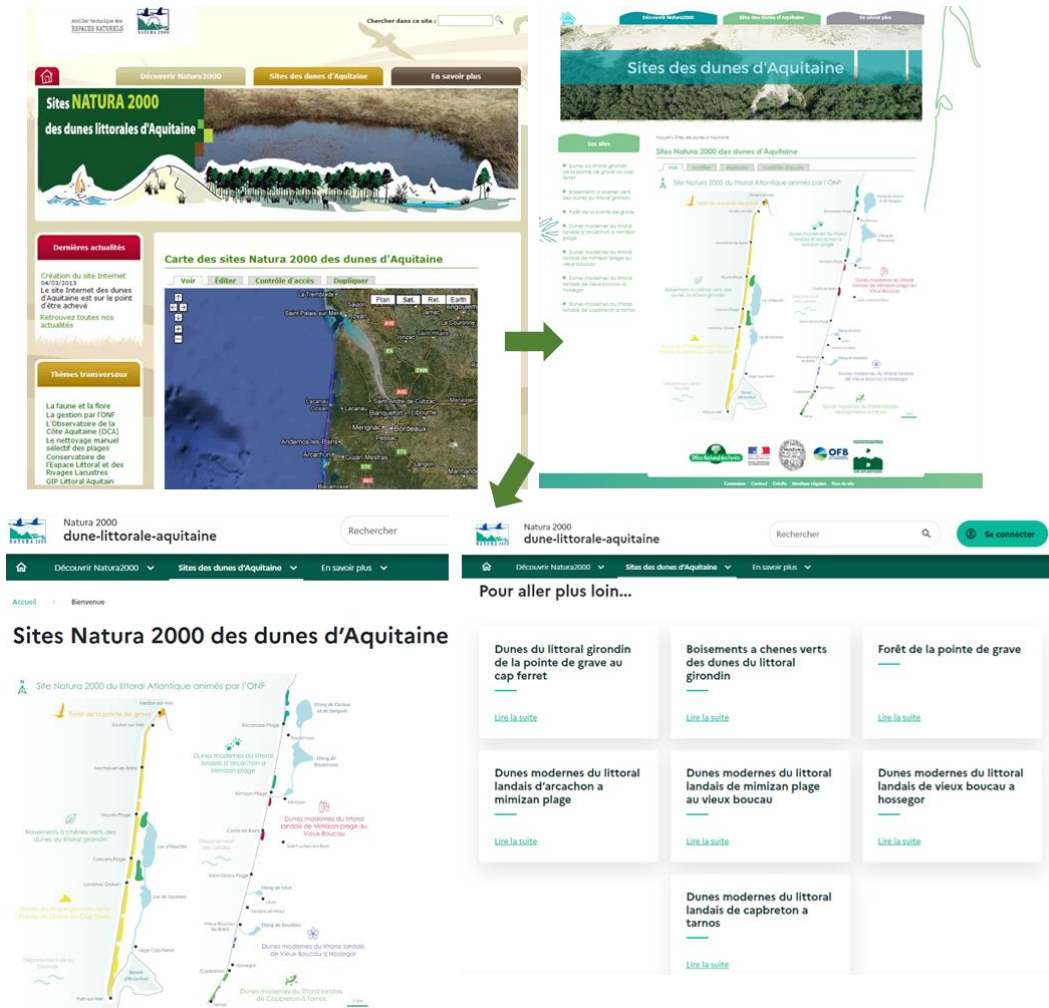


Figure 10: Évolution des visuels du site internet présentant les sites Natura 2000 (ONF)

Un reportage a été réalisé sur les dunes littorales et Natura 2000 en 2021. En 2022, des plaquettes de présentation de l'animation sur les dunes landaises ont été imprimées à 200 exemplaires, à destination du grand public.

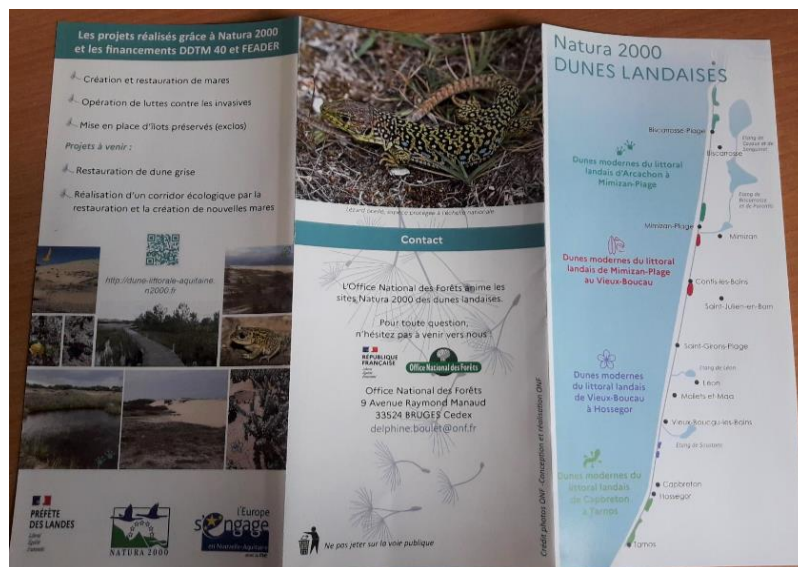


Figure 11: Exemple d'une plaquette 3 volets imprimée (ONF)

De même, des panneaux ont été conçus et imprimés en vue de communiquer sur les travaux réalisés dans le cadre de contrats ou d'autres travaux. Notamment, des panneaux ont été axés sur les travaux de restauration dunaire. Ils présentent aussi le dispositif Natura 2000 et les bonnes pratiques à favoriser sur le site (chien en laisse, accès balisés, déchets). Un des visuels est présenté ci-dessous et a été notamment installé aux niveaux des différents accès du site de la Teste à la suite des travaux après incendies.

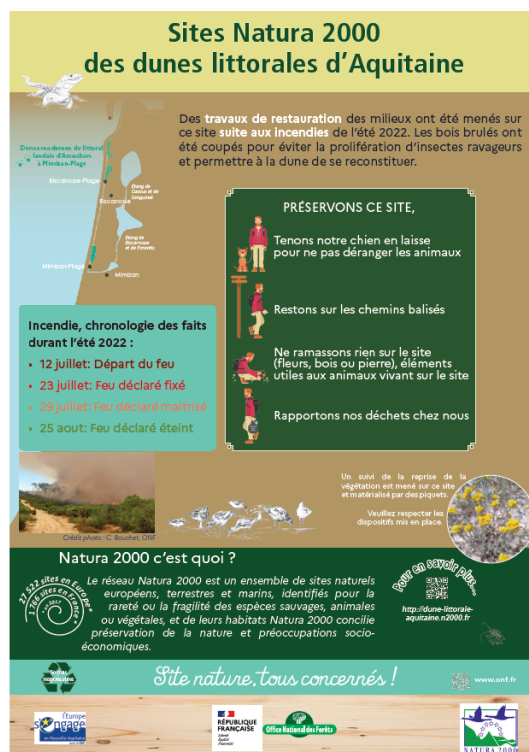


Figure 12: Visuel du panneau installé sur le site de la Teste (ONF)

5.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

L'animatrice a organisé plusieurs entretiens et des visites de terrains avec les techniciens forestiers des quatre sites afin de connaître le contexte et les enjeux du sites, de définir les contrats envisageables et les priorités.

Une journée de terrain ainsi qu'un rendez-vous avec les représentants du CEL de Mimizan a été organisé sur le site **FR7200710** (DGA : partie sud) en janvier 2022. Il s'agissait de faire un point sur les actions envisagées et de fixer dans quelles mesures l'ONF pouvait participer à l'animation de deux journées en juillet dans le cadre d'une manifestation organisée pour célébrer l'anniversaire de la base militaire (cf 5.3).

En 2023, un partenariat a été proposé entre la Société Nationale de la Protection de la Nature et l'ONF sur le projet: *Intégrer et anticiper le changement climatique par la protection, la restauration et la création de réseaux de mares en forêt du littoral dunaire aquitain*. Deux réunions ont été réalisées pour discuter de l'intégration de l'inventaire des mares rétro littorales de Gironde et des Landes (appel à projet 2022) sur la plateforme internet de l'[Observatoire participatif sur les petites zones humides](#). Ainsi cet inventaire pourra être davantage accessible aux professionnels et au grand public. Des travaux de restauration et de création de mares pourront être entrepris en 2024 (des sites N2000 de Gironde sont proposés pour cette dernière

action).

Enfin, des échanges ont été poursuivis avec la Maison de l'Oralité et du Patrimoine de Capbreton concernant la création et l'installation d'un panneau. Des photos de la flore dunaire et du site (**FR7200713**) avaient été fournies par l'ONF en 2022, les panneaux n'ont pas encore été installés.

5.3. Participation à des manifestations et animations

L'équipe animatrice a participé à plusieurs événements. Par exemple, à l'occasion de la célébration des 60 ans de la base militaire DGA (sud du site **FR7200710**), un stand a été tenu par le technicien ONF en juillet 2021. Le dispositif Natura 2000 et le site ont pu être présentés, des prospectus ont été mis à disposition.



Figure 13: Stand tenu lors de l'anniversaire de la DGA (ONF)

Des animations dans le cadre d'autres opérations ont été réalisées, par exemple lors des visites de la réserve de la Malloueyre à Mimizan (inclus dans le site **FR7200711**), mais aussi lors de l'opération [Un sapin pour la dune](#) durant l'hiver (décembre/janvier). Cette opération, conduite en collaboration avec les collectivités, consiste à récupérer les sapins de Noël afin de les disposer en pied de dune dans les secteurs en érosion. Ces chantiers sont réalisés par des scolaires et des citoyens. Ils ont été renouvelés sur les sites de la Teste de Buch (**FR7200710**) et Capbreton (**FR7200713**).



Figure 14 : Opération Un sapin pour la dune à La Teste, janvier 2024 (ONF)

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme

Dans le cadre de l'établissement du plan de gestion « Dunes du sud » du Conservatoire du Littoral, qui comprennent une partie des sites **FR7200712** et **FR7200713**, l'animatrice a participé à la relecture du document et a mis à disposition plusieurs types de données entre novembre et janvier 2022. De même, des données ont été partagées dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier de la forêt domaniale de la Teste (rdv le 06/01/22 avec le chargé de rédaction de l'aménagement du site).

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1. Organisation de la gouvernance du site - réunion(s) du comité de pilotage

Trois comités de pilotage ont été organisés durant la période d'animation.

Date	Lieu	Ordre du jour
18/12/2021	Mimizan	Présentation de l'animation des sites littoraux landais Présentation sur le nettoyage du littoral landais Prise de parole de la DDTM
30/06/2022	Biscarrosse	Prise de parole de la DDTM Présentation de l'animation des sites littoraux landais Visite terrain du site du Vivier
01/02/2024	Biscarrosse	Actualités N2000 par la Région Nouvelle-Aquitaine Présentation de l'animation des sites littoraux landais

En 2023, en raison du transfert de la gestion des sites terrestres à la Région Nouvelle-Aquitaine, aucun COPIL n'a été organisé.

Période	Chargée de mission (j)	Techniciens (j)	Total des jours dédié aux comités	Part d'animation des comités sur l'animation globale
TF (avril à septembre 2021)	0	0	0	0%
TF (octobre 2021 à mars 2022)	0	0	0	0%
TC1 (avril 2022 à mars 2023)	3	1	4	10%
TC2 (avril 2023 à mars 2024)	4	2	6	15%
TOTAL	7	3	10	8%

Le temps destiné à l'organisation du premier COPIL (18/12/2021) a été basculé sur le temps de la tranche conditionnelle 1, comme précisé dans le bilan annuel de la deuxième période de la tranche ferme.

7.2. Gestion administrative et financière

Pour le montage administratif et financier de l'animation du site, l'animatrice a eu des échanges réguliers avec les techniciens ONF sur le terrain. Elle a aussi été appuyée par l'équipe administrative du service SDLRN (Développement littoral et risques naturels) ainsi que par le

service marché de l'ONF. Les bilans annuels et les demandes de paiement ont été réalisés par la chargée de mission et les assistantes administratives.

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

L'animatrice Natura 2000 a participé à une formation à l'outil SIN2 en novembre 2021, lui permettant de saisir les informations demandées en janvier 2022.

De plus, deux échanges en visioconférence avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DDTM 33, la DDTM 40 et l'ONF ont été organisés en janvier et début mars pour actualiser le périmètre du site **FR7200710**. Il s'agit en effet de réintégrer le périmètre INPN sur la partie nord du site de la Teste. Le nouveau périmètre sera affiné et proposé par l'animatrice aux services de l'Etat en début d'été 2024.

8. Synthèse

Le temps d'animation est synthétisé dans le graphe ci-dessous.

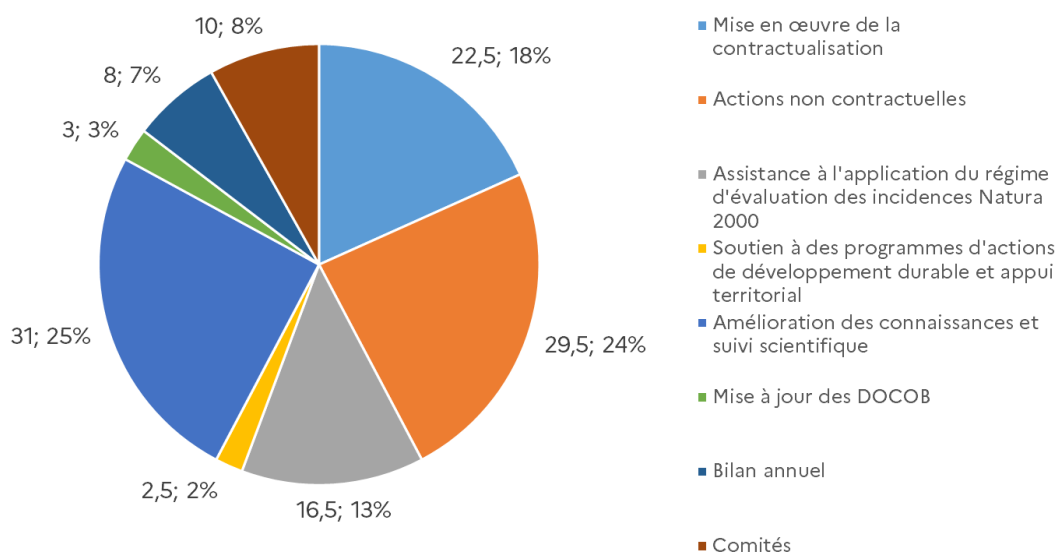


Figure 15: Temps d'animation par catégories d'action (ONF)

Un quart de l'animation est consacré à l'amélioration des connaissances et aux suivis scientifiques, le temps des techniciens est particulièrement utilisé sur cette action (relevés sur site). Les actions non contractuelles représentent aussi un temps conséquent, en particulier au niveau de la communication. Enfin, les actions contractuelles nécessitent à la fois l'appui de la chargée de mission, des techniciens terrains ciblés et d'une assistance administrative pour leur mise en œuvre.

Le temps d'animation de ces sites est réduit par rapport aux propositions énoncées dans les DOCOBS, du fait des multiples autres missions effectuées par l'équipe d'animation. Ainsi, durant ces trois années d'animation, l'équipe a adapté le nombre de contrats avec sa capacité de les mettre en œuvre, tout en effectuant les autres actions.

Dans les années à venir, l'animation de ces sites pourra continuer à entreprendre des contrats pour répondre aux objectifs des DOCOBs, notamment en matière de restauration de milieux (restauration de dunes grises, de zones de chênes lièges d'arrière-dunes, création/restauration de mares) et en suivi de ces actions. De même, les actions de communication pourront être poursuivies, en termes de modernisation des contenus et de partage d'informations et de connaissance avec les différents acteurs du territoire.

Bruges, le 14 mars 2024
Mathilde Chiaradia
Animatrice Natura 2000




Office National des Forêts

Service émetteur du document

2 avenue de Saint-Mandé

75570 PARIS CEDEX 12